



INTERNATIONAUX DE FRANCE PROFESSIONNELS DE DOUBLE – AMATEURS

MERCEDES OPEN DE GOLF DE LA RÉUNION 2021

**Vendredi 17 décembre & Samedi 18 décembre
& Dimanche 19 décembre 2021 au Golf de Bourbon**

RÈGLEMENT D'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier ce règlement en fonction des circonstances.

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

S'inscrire à une compétition Fédérale vaut acceptation du Règlement et de l'organisation sportive de l'épreuve : *Cf Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19 OBLIGATOIRE en annexe du présent règlement.*

Ouvert aux joueuses et joueurs amateurs, licenciés de la ffgolf et étrangers, dans la limite des places disponibles.

Les index pris en compte seront ceux donnés par RMS-Clubs à la date de clôture des inscriptions.

Nous vous rappelons qu'il appartient à chaque joueuse ou joueur d'adresser directement à son club, un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition de l'année en cours si aucun n'a été fourni en 2019 ou 2020, ou avoir répondu au questionnaire de santé sur leur espace licencié, ou avoir remis l'attestation questionnaire de santé à leur club avant la clôture des inscriptions.

Toute joueuse ou joueur n'ayant pas préalablement transmis un de ces documents ne pourra participer à la compétition.

Les cadets sont autorisés, prévoir impérativement un chariot personnel, aucun chariot ne sera disponible sur site en prêt ou location.

2. NOMBRES DE PARTICIPANTS

Le nombre maximum d'inscriptions est fixé à 20 équipes (wild card incluses). Si les demandes dépassent ce nombre, le choix des équipes inscrites se fera par ordre des index cumulés.

3. SÉRIES

Le champ sera limité aux joueurs amateurs de série 1 (Index pris en compte est celui à la date de la clôture des inscriptions, le lundi 13 décembre 2021 à 12h00).

- Dames : index inférieur ou égal à 11.4
- Messieurs : index inférieur ou égal à 8.4

4. MARQUES DE DÉPART & FORME DE JEU

Dames = Bleues / Messieurs : Blanches

54 trous Stroke Play / En double (Équipe non mixte) / 18 trous par jour

Formules de jeu = Tour 1 : Quatre Balles / Tour 2 : Foursome / Tour 3 : Quatre Balles

5. DATES

Vendredi 17 décembre 2021 / Samedi 18 décembre 2021 / Dimanche 19 décembre 2021 - Golf de Bourbon

Dimanche 19 décembre à 18h30 - Remise des prix lors du Cocktail de Gala : Le Sauvage / Plage des Brisants / Saint-Gilles Les Bains.

6. ENGAGEMENTS

Les droits d'engagement, sous la responsabilité de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion, sont de 200€/joueuse ou joueur (50% de réduction pour les Moins de 18 ans / Règlement par chèque à l'ordre de la LRGR ou virement*).

Les inscriptions se feront sur la fiche d'inscription disponible dans les clubs ou sur le site de la Ligue.

Cette fiche d'inscription est à remplir et, **avant le lundi 13 décembre 2021 à 12H00**, date limite d'inscription :

- À retourner au secrétariat d'un des trois clubs, accompagnée, **obligatoirement, du règlement des 2 joueuses ou joueurs** en chèque établi à l'ordre de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion (LRGR).
OU

- À retourner par mail avec un justificatif de virement effectué au profit de la LRGR à ligue.golf.reunion@wanadoo.fr (Préciser nom et date de l'épreuve dans l'intitulé du virement).

* IBAN FR76 1131 5000 0108 0151 3162 231 BIC CEPAFRPP131

7. ENTRAÎNEMENT

Du lundi 13 au jeudi 16 décembre, uniquement sur réservation au 0262 26 33 39. Réservation possible dès réception par la LRGR de la fiche d'inscription et du règlement des deux joueuses ou joueurs.

8. PRACTICE

L'usage de tout club permettant de franchir les filets de protection ou le grillage de la route d'accès principale du golf est STRICTEMENT INTERDIT.

9. MÉDICAL

Un médecin sera disponible sur simple appel (Membre du club).

10. RESTAURATION

Un déjeuner sera offert aux joueuses ou joueurs du vendredi 17 au dimanche 19 décembre 2021 inclus. Seul le déjeuner de la joueuse ou du joueur est pris en charge par l'organisation. Les joueuses

ou joueurs sont également conviés à participer au Cocktail de Gala du dimanche 19 décembre (Invitation personnelle, nominative, non échangeable).

11. TOURNAMENT STAFF

- . Jean-Marie HOARAU - Président de la Ligue Régionale de Golf de La Réunion
- . Agnès SALLANDROUZE, ffgolf - Administrateur du Tournoi
- . Chantal DAGORNE – Chef Arbitre
- . Élisabeth POUSSE – Arbitre
- . Danielle PIVET - Arbitre

Annexe

Pour tous les joueurs et bénévoles, il sera demandé de présenter le PASS SANITAIRE (Accueil Joueur).

Il peut être :

- Un certificat de vaccination,

ou

- Un test PCR ou antigénique ou autotest (sous la supervision d'un professionnel de santé) de moins de 72 heures (doit être valable pour la durée totale de l'épreuve, si possible, afin d'éviter d'avoir à se faire tester entre les 2 tours),

ou

- Un certificat de test positif d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois valant comme preuve de rétablissement.



Epreuves fédérales Protocole Sanitaire ffgolf Covid-19 OBLIGATOIRE

A l'attention des joueurs

- Au départ et sur le parcours les joueurs devront respecter les mesures sanitaires générales (distanciations physiques de 2 mètres en activités sportives et 1 mètre en statique).
- Les joueurs auront la possibilité de manipuler les drapeaux, les râdeaux des bunkers, les piquets de bornage du terrain avec obligation de se laver les mains avec une solution hydroalcoolique **AVANT** cette manipulation. Pour cela, chaque joueur doit être en possession d'un flacon de cette solution dans son sac, avec vérification avant le départ soit par le starter, soit par le référent Covid-19 de la compétition. **En l'absence de possession de solution hydroalcoolique dans son sac, le joueur ne pourra pas prendre le départ et sera disqualifié.**
- Compte tenu du retour des râdeaux dans les bunkers, il n'est plus autorisé de placer la balle sans pénalité dans le bunker.
- Si un joueur ne se lave pas les mains avec la solution hydroalcoolique avant de manipuler un râteau, un piquet ou un drapeau, il est susceptible d'encourir des pénalités pour infraction au Code de comportement (cf. Règles locales permanentes des épreuves fédérales amateurs).
- A l'exception du match play, les putts ne peuvent pas être donnés en compétition.
- Interdiction des cadets (pas d'échanges de matériel autorisé).
- L'échange de cartes de scores entre les joueurs n'est pas autorisé. Il est fortement recommandé aux joueurs de noter tous les scores des joueurs de la partie (les 3 scores si c'est une partie en 3 balles).
- À la fin de son parcours, chaque joueur transmet oralement ses scores au bureau de recording et remet sa carte au Comité de l'épreuve.

Le Comité des Règles et la Commission Nationale d'Arbitrage